



VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

RÈGLEMENT NUMÉRO 1516-2020

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1331-2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 490 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR DIFFÉRENTES RUES DE LA MUNICIPALITÉ ET POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION D'UN COURS D'EAU, AFIN DE DIMINUER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT DE 28 000 \$ EN ENLEVANT LA SECTION « TRAVAUX PRÉVUS DE RÉFECTION D'UNE SECTION D'UN COURS D'EAU « SANS NOM » » DUDIT RÈGLEMENT

Avis de motion donné le : 8 juin 2020

Dépôt du projet de règlement le : 8 juin 2020

Adoption du règlement le : 22 juin 2020

En vigueur le : 29 septembre 2020



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-
DE-LA-JACQUES-CARTIER**

RÈGLEMENT NUMÉRO 1516-2020

MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1331-2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 490 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR DIFFÉRENTES RUES DE LA MUNICIPALITÉ ET POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE SECTION D'UN COURS D'EAU, AFIN DE DIMINUER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT DE 28 000 \$ EN ENLEVANT LA SECTION « TRAVAUX PRÉVUS DE RÉFECTION D'UNE SECTION D'UN COURS D'EAU « SANS NOM » » DUDIT RÈGLEMENT

La Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, par le conseil de la Ville, décrète ce qui suit :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1516-2020

ARTICLE 1. TITRE

Le titre du règlement numéro 1331-2016 est remplacé par le suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1331-2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 462 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR DIFFÉRENTES RUES DE LA MUNICIPALITÉ.

ARTICLE 2. ATTENDUS

Le premier « attendu » du règlement numéro 1331-2016 est remplacé par le suivant afin de retirer les travaux de réfection d'une section d'un cours d'eau :

ATTENDU qu'il s'avère nécessaire de réaliser des travaux de voirie sur différentes rues de la municipalité.

ARTICLE 3. TRAVAUX DÉCRÉTÉS

L'article 1 du règlement numéro 1331-2016 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de voirie sur différentes rues de la municipalité tels que décrits et estimés par monsieur Martin Careau, ingénieur et directeur des services techniques et directeur général adjoint, en date du 26 mai 2020, ce document faisant partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

ARTICLE 4. DÉPENSE AUTORISÉE

L'article 2 du règlement numéro 1331-2016 est remplacé par le suivant :

Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 462 000 \$, pour les fins du présent règlement, incluant les imprévus, les honoraires professionnels, les frais d'emprunt et les taxes nettes.

ARTICLE 5. EMPRUNT AUTORISÉ

L'article 3 du règlement numéro 1331-2016 est remplacé par le suivant :

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 462 000 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 6. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

ADOPTÉ À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER,
CE 22 JUIN 2020


MAIRE


DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET GREFFIER

ANNEXE A
- ESTIMATION BUDGÉTAIRE DE LA VILLE -

Divers travaux de voirie sur différentes rues de la municipalité

Estimation des coûts

Description	Longueur (mètres)	Largeur (mètres)	Quantité	Unité	Prix	Coût
1. Travaux de réfection de voirie						
1.1 Route des Érables (De la limite de Québec sur 900 mètres vers l'ouest)						
	900	7				
Pulvérisation de l'enrobé en place			6300	m ²	3.00 \$	18 900 \$
Pavage d'une couche de base à 120kg/m ² ESG-14 PG 58-34			756	tonnes	110.00 \$	83 160 \$
Pavage d'une couche d'usure à 90kg/m ² ESG-10 PG 64-34			567	tonnes	105.00 \$	59 535 \$
Sciage et joint avec pavage existant			14	mètres	50.00 \$	700 \$
Sciage et joint avec entrées charretières			12	mètres	15.00 \$	180 \$
Rechargement des accotements			1800	mètres	3.00 \$	5 400 \$
Reprofilage de fossés (Machinerie municipale)			32	heures	400.00 \$	12 800 \$
Sous-total 1.1						180 675 \$
1.2 Rue Lauréatienne Nord						
	356	6				
Pulvérisation de l'enrobé en place			2196	m ²	3.00 \$	6 588 \$
Pavage d'une couche unique à 144kg/m ² ESG-14 PG 58-34			316	tonnes	110.00 \$	34 785 \$
Sciage et joint avec pavage existant			16	mètres	50.00 \$	800 \$
Sciage et joint avec entrées charretières			60	mètres	15.00 \$	900 \$
Rechargement des accotements			652	mètres	3.00 \$	1 956 \$
Réparation d'un ponceau (Machinerie municipale)			32	heures	420.00 \$	13 440 \$
Matériaux			1	forfait	2 800.00 \$	2 800 \$
Sous-total 1.2						61 269 \$
1.3 Rue Jolicoeur (de Rouleau à l'église)						
	155	7.8				
Pulvérisation de l'enrobé en place			1209	m ²	3.00 \$	3 627 \$
Pavage d'une couche unique à 144kg/m ² ESG-14 PG 58-34			174	tonnes	110.00 \$	19 151 \$
Sciage et joint avec pavage existant			24	mètres	50.00 \$	1 200 \$
Réfection de porsards			2	unités	2 000.00 \$	4 000 \$
Mise en place d'une bordure de granite (droite)			130	mètres	150.00 \$	19 500 \$
Mise en place d'une bordure de granite (courbe)			5	mètres	275.00 \$	1 375 \$
Sous-total 1.3						48 853 \$
1.4 Rue Jolicoeur (de l'église à la route de Fossentambault)						
	175	7				
Pulvérisation de l'enrobé en place			1701	m ²	3.00 \$	5 103 \$
Débais des bordures existantes			145	mètres	15.00 \$	2 175 \$
Pulsant à déplacer			2	unités	2 000.00 \$	4 000 \$
Pavage d'une couche unique à 144kg/m ² ESG-14 PG 58-34			185	tonnes	110.00 \$	20 350 \$
Sciage et joint avec pavage existant			10	mètres	50.00 \$	500 \$
Bordure de béton (côté est seulement)			100	mètres	50.00 \$	5 000 \$
Débais pour plantations et ensemenement			235	m3	15.00 \$	3 525 \$
Terre et ameublement hydraulique			785	m2	5.00 \$	3 925 \$
Aménagements paysagers			1	forfait	2 500.00 \$	2 500 \$
Rechargement des accotements			175	mètres	3.00 \$	525 \$
Sous-total 1.4						47 403 \$
1.5 Rue Laurier (Ajout d'une section de trottoir à l'ouest de la rue de la Collière)						
	70					
Sciage du pavage			140	mètres	15.00 \$	2 100 \$
Élargissement de la structure de chaussée			69	m3	60.00 \$	3 780 \$
Trottoir 1,5 mètre			70	mètres	135.00 \$	9 450 \$
Pavage du cours d'eau			25	tonnes	200.00 \$	5 000 \$
Réfection des arrières			70	m2	10.00 \$	700 \$
Sous-total 1.5						21 030 \$
1.6 du Levant (face au # 131)						
	36	6				
Pavage de l'accotement à 144kg/m2 ESG-14 PG 58-34			38	tonnes	150.00 \$	5 700 \$
Sciage et joint avec pavage existant			36	mètres	25.00 \$	900 \$
Sous-total 1.6						6 600 \$

**1.7 Route Montcalm (Ajout d'une glissière de sécurité)
Entre la rue Jean-Septime-Drolet et la rue Champlain**

Ajout d'une glissière de sécurité (270 mètres)	270 mètres	60.00 \$	16 200 \$
--	------------	----------	-----------

Sous-total 1.7			16 200 \$
-----------------------	--	--	------------------

Sous-total (1.1 à 1.7)			382 229 \$
-------------------------------	--	--	-------------------

Honoraires professionnels (Ingénierie et arpentage)			6 200 \$
---	--	--	----------

Honoraires professionnels (Contrôle)			15 000 \$
--------------------------------------	--	--	-----------

Imprévus 5%			19 701 \$
-------------	--	--	-----------

Taxes nettes			21 104 \$
--------------	--	--	-----------

Frais d'emprunt			17 765 \$
-----------------	--	--	-----------

TOTAL			482 000 \$
--------------	--	--	-------------------



Martin Cureau, ing.
Directeur des services techniques
et directeur général adjoint
26 mai 2020